

PACK CONTAINER 20'

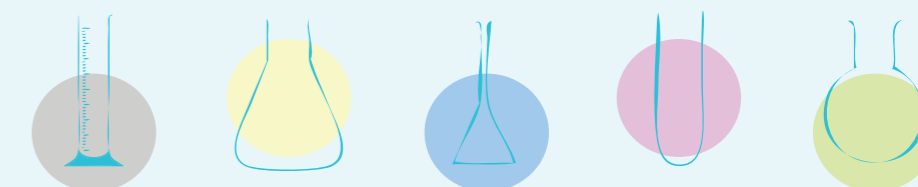
Lot de 10 ou 12 Mt, soit 200 à 220 sacs, soit 15 sacs à échantillonner. Cette prestation comprend :

Désignation	Qté	Unité	Prix unitaire (€)
Notre prestation comprend: - Le déplacement (sur zone Tamatave) - L'échantillonnage suivant la norme ISO 948. - Le contrôle du poids des sacs prélevés. - Le passage des sacs ou cartons au détecteur de métal.	1	Fft	63,00
Les analyses de la densité ; de la distribution ; de la teneur en humidité (par thermogravimétrie) Le nombre d'échantillons prélevés est 15 et constitue autant d'analyses.			
Analyses de la teneur en huile essentielle (HE), ramenée à 3 analyses sur 3 échantillons globaux.			
La remise d'un PV de prélèvement et d'un certificat d'analyse.			

PACK CONTAINER 40'

Lot de 25 Mt, soit 500 sacs, soit 23 sacs à échantillonner. Cette prestation comprend :

Désignation	Qté	Unité	Prix unitaire (€)
Notre prestation comprend: - Le déplacement (sur zone Tamatave) - L'échantillonnage suivant la norme ISO 948. - Le contrôle du poids des sacs prélevés. - Le passage des sacs ou cartons au détecteur de métal.	1	Fft	101,00
Les analyses de la densité ; de la distribution ; de la teneur en humidité (par thermogravimétrie) Le nombre d'échantillons prélevés est 23 et constitue autant d'analyses.			
Analyses de la teneur en huile essentielle (HE), ramenée à 3 analyses sur 3 échantillons globaux.			
La remise d'un PV de prélèvement et d'un certificat d'analyse.			



PRESTATIONS DU LABORATOIRE DU CTHT ANALYSE QUALITE 2011

Tarifs à compter du 1 juin 2011

Pour tous autres types de prestation, veuillez nous contacter :



CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE DE TAMATAVE

Bâtiment ex-Opération Café

Boulevard Joffre - B.P. 11 - Tamatave 501 - Madagascar

Tél: +261 20 53 311 37 / +261 20 53 944 73 - Fax: +261 20 53 322 04

E-mail: ctht@moov.mg / ctcp@ctht.org - Site Web: www.ctht.org

Bâtiment ex-Opération Café

Boulevard Joffre - B.P. 11 - Tamatave 501 - Madagascar

Tél: +261 20 53 311 37 / +261 20 53 944 73 - Fax: +261 20 53 322 04

E-mail: ctht@moov.mg / ctcp@ctht.org - Site Web: www.ctht.org



ANALYSES GÉNÉRALES (Clous de girofle, poivre, cannelle...)

Désignation	Modalités	Tarifs (€)
Forfait déplacement sur Tamatave	Le déplacement de l'équipe induit un forfait de 13 000 Ar comprenant le transport et la 1ère heure d'intervention. Au-delà d'une heure d'intervention, un coût de 9 000 Ar/h sera imputé	5,00 € + 3,50 €/h au-delà de la 1ère heure
Echantillonnage (*) (**)	15 sacs sont échantillonnés sur un total de 200 sacs ou 220 sacs	9,00
	20 sacs sont échantillonnés sur un total de 400 sacs	13,00
	23 sacs sont échantillonnés sur un total de 500 sacs	13,50
Contrôle du poids des sacs prélevés lors de l'échantillonnage (*) (**)	Par sac contrôlé	0,15
Détecteur de métal (**) lors de l'empotage	Par sac ou par carton	0,04
Masse volumique (en g/l)	1 à 3 échantillons (coût par échantillon)	0,75
	4 à 10 échantillons (coût par échantillon)	0,50
	11 échantillons ou plus (coût par échantillon)	0,40
Mesure de la distribution	1 à 3 échantillons (coût par échantillon)	0,75
	4 à 10 échantillons (coût par échantillon)	0,50
	11 échantillons ou plus (coût par échantillon)	0,40
Teneur en eau	Méthode par analyse thermo-gravimétrique (utilisation de thermobalance)	1 à 3 éch. 1,30 4 à 10 éch. 1,10 ≥ 11 éch. 0,90
	Activité de l'eau	1 à 3 éch. 1,10 4 à 10 éch. 0,90 ≥ 11 éch. 0,75
		Réfractométrie
Détermination des cendres totales		Suivant norme ISO 928:1997. La norme préconise deux déterminations pour un résultat 7,00
Teneur en huile essentielle	Ramenée sur 1 ou 3 montages globaux, si Nb éch. >3	1 dét. 6,60 3 dét. 15,00
	Contrôle de poids intégral (**)	Le déplacement de l'équipe induit un forfait de 13 000 Ar auquel s'ajoute un coût de 9 000 Ar/heure d'intervention. La demande d'intervention doit parvenir au CHT au moins 24 h avant le contrôle 5,00 € (forfait déplacement) + 3,50 €/h

(*) Le nombre de sacs prélevés sera déterminé selon la norme ISO 948, en respectant le schéma suivant :

0 - 5 : Tous les sacs sont échantillonnés,

6 - 49 : 5 sacs sont échantillonnés,

50 - 100 : 10% des sacs sont échantillonnés,

>100 : Le nombre de sacs échantillonnés sera égal à la racine carrée du nombre de sacs, arrondi au nombre entier le plus proche.

(**) La main-d'oeuvre de manutention des sacs pour les opérations d'échantillonnage, de contrôle de poids et de détection de métaux n'est pas prise en charge par le CHT et doit être prévue par le chargeur.

ANALYSES SPECIFIQUES

Désignation	Modalités	Tarifs (€)
Teneur en vanilline	Méthode par extraction au Soxhlet à l'éthanol et spectrophotométrie dans l'ultraviolet, selon ISO 5565-2.	22,00
Teneur en baies légères (poivre)	Par flottation dans l'éthanol, selon ISO 959-1, Annexe A. 1 éch.	3,50
Teneur en pipérine	Méthode spectrophotométrique, selon NFT 32-07.	11,00
Acidité titrable	Par titration	1,90
Teneur en phénol	Détermination de la teneur en phénol (norme NFT 75-116, équivalent ISO 1272)	6,00
Densité de l'essence	Selon méthode de référence NFT 75-111.	2,30
Teneur en humidité	Méthode par entraînement, extraction au toluène, selon ISO 939.	11,20

PRESTATION D'ÉCHANTILLONNAGE DE LOTS D'ESSENCE DE GIROFLE

Désignation	Qté	Unité	Prix unitaire (€)
Déplacement (sur zone Tamatave) : A chaque déplacement de l'agent pour une intervention ou un suivi, un coût de déplacement est imputé.	1	U	5,00
Si pour un suivi l'agent doit revenir plusieurs fois (le même jour, ou des jours différents), des coûts de déplacements sont imputés pour chaque déplacement.			
Coût d'échantillonnage en flacon 30ml à stocker 3 mois, par fût échantillonné	1	/fut	1,00

PRÉ-ANALYSE SUR UN LOT DE 25MT

500 sacs, soit 23 sacs à échantillonner. Cette prestation comprend :

Désignation	Qté	Unité	Prix unitaire (Ar)
Déplacement (sur zone Tamatave)	1	Fft	35,00
Echantillonnage de 23 sacs (environ 150g prélevé/sac)			
Teneur en eau sur 12 échantillons (on ramène les 23 éch. à 12 éch.)			
Mesure de la distribution sur 12 échantillons			

Hormis les échantillons détruits par les analyses et ceux conservés pour les éventuelles contre-expertises, le reste des échantillons prélevés vous sera restitué sur demande. Toutefois, pour des raisons de stockage, au-delà de 6 mois de rétention les échantillons seront détruits.